Les Vacances d'Anita

CREATEUR DE VOYAGES A CHERBOURG

DEVIS GIR

LA LAPONIE (Finlande) en 2027

Séjour « Multi-activités » hôtel Club Saaga 4*NL

Au départ de l'aéroport de Deauville

(rendez-vous directement à l'aéroport de Deauville)



Carte d'identité ou passeport, valides

Du 23 au 30 janvier 2027

En Pension Complète (7 nuits)

« Découvrez le frisson magique du grand nord et des activités nordiques, au-delà du cercle polaire arctique »





Pourquoi ne pas remplacer le traditionnel séjour au ski par un voyage en Laponie ? Pour le plaisir des petits comme des grands, profitez de nos offres. A l'hôtel Saaga, profitez de notre formule « Club » avec ses activités en journée ou en soirée et son programme dédié aux enfants. Faites place au lâcher prise !

Bon à savoir - Votre programme définitif vous sera communiqué lors de la réunion d'information prévue à l'arrivée. L'ordre des visites peut être modifié par la suite, pour des raisons climatiques et/ou techniques mais tout en respectant l'intégralité du programme. En cas de grand froid, seuls les guides seront habilités à décider si les enfants peuvent ou non participer aux activités. En cas d'impossibilité, ceux-ci devront rester à l'hôtel avec l'un des parents. Enfants fortement déconseillés en dessous de 4 ans, âge recommandé dès 8 ans.

Vous allez aimer :

- ✓ **Vol direct au départ de l'aéroport de Deauville**
- ✓ **4 heures** de vol et **1 heure** de décalage horaire
- ✓ **Nombreuses activités**, et prêt de l'équipement « **GRAND FROID** »
- ✓ Equipe d'animation **francophone**
- ✓ Hôtel situé au pied des pistes du mont Ylläs, la **plus grande station de ski alpin de Finlande** (possibilité de ski alpin, ski de fond et raquettes. Avec supplément)

La Laponie finlandaise : 190 000 rennes, plus de 6 000 Samis, 749 monts, 1 Père Noël… Profitez ici d'une expérience hors du commun.

PROGRAMME DONNE A TITRE D'EXEMPLE : POUR DES RAISONS CLIMATIQUES ET/OU TECHNIQUES, IL SERA COMMUNIQUE A L'ARRIVEE, TOUT EN RESPECTANT L'INTEGRALITE DES ACTIVITES.

JOUR 1 : DEAUVILLE ✈ KITTILA - YLLAS JARVI (dîner)

Rendez-vous à l'aéroport de Deauville. Assistance aux formalités d'enregistrement et **envol pour Kittila**. Repas/collation servi à bord. Arrivée, accueil et transfert à **l'hôtel Saaga** situé au pied des pistes de ski du mont Yllas. Installation dans les chambres.
Réunion d'information durant laquelle toutes les activités de votre séjour vous seront exposées. Remise de votre équipement grand froid ISOTHERME :

- Bottes et chaussettes en laine,
- Moufles,
- Combinaison isotherme (haut et bas),
- Bonnet, cagoule,
- Casque à visière (pour la motoneige uniquement).

L'ensemble protège très efficacement des rigueurs de l'hiver lapon et de toutes les gammes de températures que vous pourrez rencontrer. De plus l'activité physique déployée contribuera à vous tenir chaud. **Dîner** et nuit à l'hôtel.





JOUR 2 : SAFARI MOTONEIGE & PECHE SOUS LA GLACE (3h/pc)

Petit déjeuner.
Après vous avoir équipé d'une cagoule et d'un casque, votre guide vous donnera les recommandations de sécurité. **Départ pour votre safari motoneige**. Cette excursion vous transportera au cœur de la nature lapone : champs de neige étincelants, paysages inoubliables, riches de rêves et d'évasion.
Arrivés sur un lac gelé, vous profiterez d'une **initiation à la pêche sous la glace**. A première vue, on aurait tendance à se dire que ce passe-temps hivernal assez insolite n'a vraiment ni queue ni tête. Votre guide vous fera une démonstration. A vous ensuite de faire un trou dans la glace juste sous vos pieds, de plonger votre ligne munie d'un leurre puis de vous asseoir pour attendre… C'est ainsi que se passe la pêche dite « au trou », activité pratiquée par de très nombreux Finlandais chaque hiver.
Déjeuner en cours de journée.
Dîner et nuit à l'hôtel.
Bon à savoir : 2 personnes par motoneige. Pour la conduire il faut être âgé de 18 ans minimum et être muni d'un permis de conduire valide (à prendre lors de l'excursion). A noter qu'un éthylotest pourra être demandé, aucune tolérance n'est acceptée. Les enfants de 4 à 12 ans inclus partiront dans des luges tractées par les motoneiges. A partir de 13 ans et à condition de mesurer min. 1m40 l'enfant peut être passager. Nous conseillons aux enfants de -4 ans de rester à l'hôtel avec l'un des parents. Cette activité n'est pas adaptée aux personnes ayant des problèmes de dos.





JOUR 3 : JOURNEE LIBRE (pc)

Petit déjeuner.
Découvrez un autre concept du voyage en Club avec ici des activités adaptées au climat : Mölkky, aquagym dans la neige (avec la combinaison grand froid, indispensable !), courses de luge, relais lapon et autres activités plus folles les unes que les autres. Nos équipes vous proposeront également des balades au grand air, à pied ou en raquettes, aux alentours de l'hôtel (différentes durées proposées). Sans oublier la piscine de l'hôtel et ses saunas (accès inclus), ainsi que son spa (avec supplément), qui sauront également vous séduire. Offrez-vous un soin, un massage, un moment de détente.
En soirée, profitez du grand moment apéritif avec des jeux interactifs, quizz culturels ou shows organisés par l'équipe ; et de la « soirée » avec piste dansante et jeux divers et variés.
Déjeuner en cours de journée. **Dîner** et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : TRAÎNEAU À CHIENS (5-6 km/pc)

Petit déjeuner. Départ pour la **ferme des huskies**. Le musher vous fera découvrir sa passion : l'élevage et le mode de vie de ses chiens. Puis, à bord d'un **traîneau à chiens**, partez à la découverte du « grand blanc ». Glissez sur la neige vierge, loin des stations touristiques et goûtez à la magie des grands espaces enneigés.
Le saviez-vous ? On appelle "musher" le conducteur du traîneau à chiens. L'origine du mot vient des conducteurs canadiens de traîneaux qui, pour faire avancer leurs chiens d'attelage, disaient en français "marche". Ce qui est par la suite devenu "mush" en anglais... **Déjeuner** en cours de journée. **Dîner** et nuit à l'hôtel.
Bon à savoir : 2 personnes par traîneau. 1 personne assise dans le traineau, 1 personne debout derrière.




JOUR 5 : TRAÎNEAU A RENNES (2KM/pc)

Petit déjeuner.
Départ pour la **ferme de rennes**. Après avoir été accueillis par l'éleveur, visitez l'enclos où sont réunis les animaux et écoutez les explications sur l'élevage. Donnez-leur à manger, puis profitez d'un **tour en traîneau à rennes**.
Le saviez-vous ? Le renne est une icône de la Laponie finlandaise et il y a une bonne raison à cela : le nombre de rennes dans la province équivaut à peu près à celui des habitants ! Les promenades en traîneau à rennes sont une façon très appréciée des visiteurs de côtoyer l'animal emblématique du Grand Nord. Activité de vacances respectueuse de l'environnement par excellence, la promenade en traîneau n'a rien d'une mode lancée par l'industrie du tourisme : il s'agit juste du mode de transport ancestral en usage chez la population locale sami.
Pourquoi ne pas aller chasser les aurores ce soir ? Plusieurs spots proches de l'hôtel s'y prêtent parfaitement. Si vous n'avez pas déjà téléchargé l'une des applications à disposition qui vous préviendra que les aurores sont à l'approche, notre représentant saura vous prévenir à temps pour ne pas rater ce spectacle époustouflant.
Déjeuner en cours de journée.
Dîner et nuit à l'hôtel.




JOUR 6 : LAINIO LE VILLAGE DE GLACE (2-3h, pc)

Petit déjeuner.
Départ en direction de Lainio, le village de glace. La sculpture de neige est une activité dans laquelle excellent les Finlandais. Il faut dire qu'ils ne manquent pas de matière première ! La discipline a été poussée à l'extrême avec la construction d'un village de glace, une curiosité à ne pas manquer. Le Snow Village couvre une superficie d'environ 20 000 mètres carrés. Environ 1,5 million de kilos de neige et 300 000 kilos de glace cristalline naturelle sont utilisés chaque année pour sa construction. La conception architecturale et le thème des décorations intérieures varient chaque saison, pour le plaisir des artistes qui laissent libre cours à leur imagination et leur talent.

Le site se compose d'un lieu d'exposition, d'un restaurant et d'un bar, tous de glace. **Déjeuner** en cours de journée.
Dîner et nuit à l'hôtel.




JOUR 7 : BALADE EN RAQUETTES (pc)

Petit déjeuner. Place aux découvertes personnelles !

Profitez des raquettes à votre disposition pour une balade au grand air. Nos équipes vous donneront toutes les indications techniques concernant leur utilisation ainsi que des explications sur les différents circuits pour vous aventurer en toute sécurité (sans guide). Voici une excellente façon de découvrir les vastes espaces vierges de la nature finlandaise, de profiter de l'air pur et de faire un peu d'exercice !

Avec supplément, testez le fat bike, ce vélo à pneus surdimensionnés, ou encore profitez des pistes à disposition des skieurs ou snowboardeurs. A noter qu'elles restent éclairées à la tombée du jour, une expérience unique !

Sans oublier l'animation de nos équipes, la piscine de l'hôtel et ses saunas, ainsi que son spa qui sauront vous séduire. Offrez-vous un soin, un massage, un moment de détente.

Déjeuner en cours de journée.

Dîner et nuit à l'hôtel.

8. YLLAS JARVI - KITTILA ✈ DEAUVILLE (pdj)

Transfert à l'aéroport et envol pour la France. Fin de nos prestations.

Activités non privatives, effectuées en groupe de 32 à 40 participants. Les kilométrages et les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils peuvent varier selon les impératifs locaux.

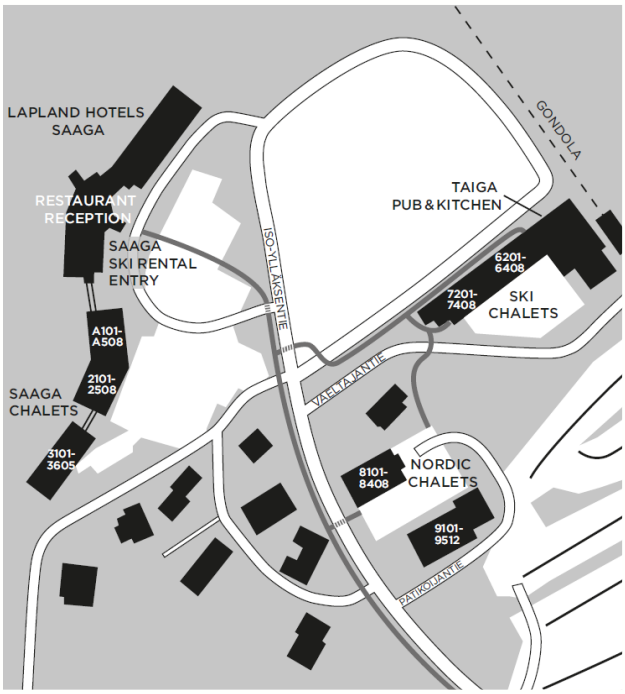
VOTRE HÔTEL : HÔTEL SAAGA 4*NL

L'hôtel se trouve à Yllasjarvi, au pied des pistes de ski du mont Yllas. Il vous offre le calme du petit village lapon associé aux nombreuses activités nordiques prévues pour vous chaque jour.

LES CHAMBRES

L'établissement dispose de plusieurs bâtiments et de différents types d'hébergements :

- Le bâtiment principal où se trouvent les chambres standards équipées de 2 lits simples, TV, salle de douche, sèche-cheveux, armoire chauffante pour les vêtements ;
- Le bâtiment « Saaga chalets » relié au bâtiment principal, où se trouvent studios et appartements 1 chambre (avec supplément). Les deux logements se composent d'une kitchenette avec coin repas, une partie salon et une partie chambre (chambre séparée pour l'appartement). La salle de douche contient un sauna et une armoire chauffante pour les vêtements ;
- Les bâtiments « Nordic chalets » et « Ski chalets » situés à 300m de l'hôtel et de la réception où se trouvent les appartements 1 chambre (avec supplément).



TYPOLOGIE DES HEBERGEMENTS :

Chambre standard : 2 lits simples (1 ou 2 adultes)

Studio* : 2 lits simples, 1 sofa (2 adultes/ 2 adultes +1 enfant)

Appartement 1 chambre* : 1 chambre (2 lits simples), 1 salon avec sofa (2 ou 3 adultes/ 2 adultes +1 ou 2 enfants)

* Salle de bains avec sauna privatif.

RESTAURATION

La pension complète incluant l'eau en carafe, thé/café à chaque repas. Le restaurant principal vous propose son buffet de spécialités lapones et internationales. Découvrez également le restaurant à la carte où vous pourrez déguster des plats traditionnels et une cuisine raffinée (avec supplément). Profitez enfin des 2 bars dont 1 près de la cheminée.

NB : il n'existe pas de forfait boisson en Laponie. A titre indicatif, à l'hôtel : bière (0.5 cl) 9.5€, cocktails à partir de 8€, soft à partir de 3.5€, verre de vin à partir de 10€.



ANIMATION, SPORTS & LOISIRS

L'hôtel dispose d'une piscine intérieure chauffée, d'un magnifique bain à remous en pierre naturelle, d'un sauna finlandais, hammam et spa, d'une salle de remise en forme. Profitez des activités hivernales prévues au programme, puis des soirées conviviales concoctées par notre équipe d'animation. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts : **laissez-vous guider !**

Découvrez un autre concept du Club avec ici des activités adaptées au climat : Mölkky ou aquagym dans la neige (avec la combinaison grand froid, indispensable !), courses de luge et autres activités plus folles les unes que les autres. En soirée, profitez du « moment apéritif » avec des jeux interactifs, quizz culturels ou shows organisés par l'équipe ; et de la « soirée » avec piste dansante et jeux divers et variés.

Nos équipes accueillent vos enfants de 4 à 12 ans toute la saison avec un programme dédié : concours de bonhomme de neige, activités créatrices, batailles de boules de neige, veillées, etc.

SERVICES

Wifi gratuit à la réception. Espace buanderie avec machine à laver et sèche-linge. Salle de sport. SPA avec accès illimité. Avec participation : soins et massages traditionnels, boutique, espace Internet ; services à proximité : bowling (300 m), remontées mécaniques, pubs et boîte de nuit (ouverte à partir de février).

A SAVOIR

- Le déroulé exact de votre séjour vous sera communiqué lors de la réunion d'information prévue à l'arrivée.
- Activité motoneige : 2 personnes par véhicule. Pour conduire il faut être âgé de 18 ans minimum et être muni d'un permis de conduire valide pendant la conduite. A noter qu'un éthylotest pourra être demandé, aucune tolérance n'est acceptée. Les enfants de 4 à 12 ans inclus partiront dans des luges tractées par les motoneiges. A partir de 13 ans et à condition de mesurer min. 1m40 l'enfant peut être passager. Nous conseillons aux enfants de -4 ans de rester à l'hôtel avec l'un des parents.
- Activité traîneau à chiens : 2 personnes par traîneau. 1 personne assise dans le traineau, 1 personne debout derrière.
- Environ 32-40 participants par groupe d'activité.
- Repas : formule pension complète à l'hôtel.

Les durées et distances pour les activités sont données à titre indicatif, et peuvent varier selon les impératifs locaux. *Détails sur les repas : pdj = petit déjeuner, déj = déjeuner, dîn = dîner.*

Questions/Réponses

C'EST LOIN ?

Vous êtes à seulement 3h30-4h de vol depuis la France, avec nos liaisons directes Paris/ Kittila et province/ Kittila. Les vols sont affrétés par nos soins, en partenariat avec une compagnie Européenne. Peu de décalage horaire : seulement +1 heure par rapport à la France (en hiver).

QUAND PARTIR ?

De décembre à mars. En décembre l'atmosphère est féérique, c'est le mois du Père Noël, une expérience magique qui reste gravée dans les mémoires. Le mois de janvier se prête plus au calme. Les paysages sont magnifiques, l'hiver étant à son comble. Février est le mois des familles avec les vacances scolaires. Et pour mars, c'est la fin de saison. Les journées sont plus longues, on sent le printemps qui pointe le bout de son nez. A noter qu'en décembre et début janvier les journées sont courtes avec environ 4h d'ensoleillement. Dès fin janvier les jours commencent à se rallonger rapidement.

VIE PRATIQUE

Le Finnois est celui qui parle le finnois (la langue), le Finlandais est l'habitant de la Finlande. Le finnois n'ayant rien de commun avec la majorité des langues d'Europe, il procure un profond sentiment de dépaysement au visiteur, à l'écrit comme à l'oral. En résumé, on n'y comprend rien !
Côté téléphone, finis les frais d'itinérance ! Depuis juin 2017, un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine, peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 28 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture.
Aussi, la Finlande est l'un des pays les plus connectés au monde : hébergements, restos, bars et mêmes certains espaces publics disposent d'un réseau, le plus souvent gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G, qui peut entraîner des frais en usage intensif, utiliser donc le wifi.

ARGENT & BUDGET

La monnaie est l'Euro. Les pièces de 1 et 2 centimes d'euro ne sont pas utilisées dans le pays, les achats en liquide faisant l'objet d'un arrondi. Les banques ouvrent, en général, du lundi au vendredi de 8h (10h) à 16h (18h30) ; elles sont fermées le week-end. Les Finlandais sont de grands adeptes du paiement par carte : elles sont acceptées dans l'immense majorité des hôtels, restaurants, bars et autres commerces.

IL FAIT FROID ?

En Laponie, le climat est froid et sec. L'humidité est pratiquement inexistante. L'air tonique et vivifiant se prête à merveille à toutes les activités sportives hivernales. Les températures peuvent varier de 0° à -30° (ou plus !), mais sont très supportables. Les intérieurs sont très bien chauffés.

COMMENT S'HABILLER ?

Des équipements spéciaux sont fournis pour tous et pour toute la durée de votre séjour (combinaison thermique, bottes, chaussette en laine, moufles…). Emportez des vêtements confortables et larges, la chaleur dégagée par votre corps circulera entre les couches de vêtements, sous la combinaison, et vous tiendra chaud. Nous vous conseillons d'emporter : des sous-vêtements chauds en thermolactyl, col roulé, pull en laine, chaussettes minces et épaisses, pantalon chaud (survêtement ou autre), gants pour enfiler sous les moufles, une tenue adéquate (nous sommes au-delà du cercle polaire) : doudoune ou parka, pantalon chaud, écharpe, bonnet, grosses chaussures, etc., lunettes de soleil, crème de protection adaptée aux grands froids.

SUIS-JE APTE A Y ALLER ?

Nos programmes sont accessibles à tous : enfants, jeunes, adultes, retraités…En cas de grand froid, les enfants ne pourront participer aux activités (seuls les guides sont habilités à prendre cette décision). Enfants fortement déconseillés en dessous de 4 ans. Nos formules CLUB proposent un mini club et un programme ado afin de palier à ce type de situation (entre autres). L'activité motoneige n'est pas adaptée aux personnes ayant des problèmes de dos. Bonne condition physique conseillée.

Conformément au Règlement CE n°1107/2006 du 5 Juillet 2006, si un participant présente un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, il est tenu d'en informer l'agence au minimum 48h avant l'heure de départ.

QUE MANGE T'ON ?

Voilà une question intéressante. La Laponie est une région qui possède un climat extrême : des hivers longs et froids et des étés courts mais baignés de lumière. Seuls les légumes racines ont l'air de résister. Pommes de terre, carottes, navets, betteraves, etc. En purée, en soupe, en gratin. L'autre star de la gastronomie finlandaise est la mûre arctique, petite baie en forme de framboise mais jaune, et gorgée de vitamines.

Côté protéines, il y a la viande de renne, un incontournable. Ou les « makkara », saucisses que l'on fait griller sur le feu. Sans oublier le poisson, fumé, mariné, fermenté, etc. Petit point important au sujet des horaires, n'oubliez pas que les lapons mangent tôt.

ET QUE BOIT T'ON ?

Le café, le thé et le jus de baie chaud sont les boissons les plus consommées au long de la journée. Côté alcool, le numéro 1 reste la bière. Il faut savoir qu'en Laponie on ne trouve pas d'alcool fort en supermarché. Uniquement des bières à moins de 5% d'alcool. Pour le reste il faut aller dans des magasins spécialisés. Ne passez pas à côté de la liqueur de baie arctique, un délice.

QUELS SOUVENIRS RAPORTER ?

Côté mode, les Finlandais sont plutôt originaux… Côté design par contre c'est la classe avec un style unique au monde. Le bois, le côté épuré, les couleurs claires et naturelles, les espaces cocooning. Les objets de design sont des souvenirs incontournables et authentiques. Côté artisanat vous verrez de nombreux objets traditionnels du peuple Same fabriqué en bois de bouleau, en peaux ou bois de rennes : la kuksa, petite tasse en bois, de beaux couteaux, des boots en peaux de rennes, des chapkas… Côté alimentaire, le n°1 serait le chocolat Fazer, puis le saucisson de renne, le salmiakki, de la réglisse salée.

Les Vacances d'Anita

CREATEUR DE VOYAGES A CHERBOURG

DEVIS GIR

LA LAPONIE (Finlande) en 2027

Séjour « Multi-activités » hôtel Club Saaga 4*NL

Au départ de l'aéroport de Deauville

(Rendez-vous directement à l'aéroport de Deauville)

Du 23 au 30 janvier 2027

En Pension Complète (7 nuits)

TARIF SEJOUR PAR ADULTE : 2699 €

Ce prix comprend :

- Le transport aérien en vol spécial DEAUVILLE/KITTILA Aller/Retour, avec repas/collation servi à bord,
- Les taxes aéroport et redevances passager : 95€ (à ce jour, modifiables sans préavis),
- Les transferts en autocar aéroport/hôtel/aéroport à destination (environ 40 minutes),
- Le logement base chambre double pour 7 nuits sur place à l'Hôtel Club Saaga 4*NL,
- La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 et les boissons suivantes aux repas : eau en carafe, thé/café
- Un goûter pour les enfants de moins de 12 ans (hors jour d'arrivée et de départ)
- L'équipement complet isotherme pour toute la durée du séjour
- Les activités mentionnées au programme avec encadrement par un guide local francophone
- La présence d'une équipe d'animateurs francophones à l'hôtel, l'accès illimité au Spa de l'hôtel (soins en supplément) et la mise à disposition de raquettes (usage individuel)
- Le rachat de franchise pour l'excursion en motoneige (en cas d'accident ou de dommage causé à la motoneige, le montant de la franchise s'élèvera à 150€ au lieu de 980€)
- Les taxes locales et services
- Un carnet de voyage par logement et 1 bagage en soute (poids entre 15kg et 20kg selon compagnies aériennes) + 1 sac en cabine (poids 5kg) inclus par personne

Ce prix ne comprend pas :

- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ce prix comprend ».
- Le carnet de voyage supplémentaire (optionnel) pour les chambres à partager (comprenant une pochette, 1 étiquette bagage, les documents de voyage) : 15 €
- Le tarif pour 1 ou 2 enfant de 2 à 11 ans inclus partageant le studio ou l'appartement 1 chambre avec 2 adultes : 2409 € par enfant
- Le tarif 1 ado +12 ans ou 3ème adulte partageant l'appartement 1 chambre avec 2 adultes : -2589 €
- Le supplément chambre individuelle : + 480 € / personne (**EN NOMBRE TRES LIMITE ET EN DEMANDE, SELON DISPONIBILITE**). Ce supplément s'appliquera en cas d'annulation -non-remplacée- d'une personne inscrite en chambre à partager
- Le supplément logement en STUDIO ou APPARTEMENT 1 CHAMBRE : + 195 € par hébergement (**EN NOMBRE TRES LIMITE ET EN DEMANDE, SELON DISPONIBILITE**)
- Le supplément 1 seule personne par motoneige lors de l'excursion : + 95 € par personne et par excursion (à ajouter au supplément chambre individuelle pour les personnes ne souhaitant pas partager la motoneige)
- Les éventuelles hausses de carburant, de change ou de taxes (jusqu'à 20 jours avant le départ)
- Les autres excursions (à réserver sur place), dépenses personnelles et pourboires.
- L'assurance Découverte Multirisques Confort : + 95 € / personne en chambre double et en chambres individuelle. Voir résumé des garanties en fin de devis.

Important : devis établi le 4 mai 2026, ne signifiant ni vente ferme, ni prise d'option. SOUS RESERVE DE CONFIRMATION DEFINITIVE DU PLAN DE VOLS 2027. Nécessitant confirmation des deux parties et des différents prestataires de services et selon disponibilité, les tarifs sont à confirmer lors de la réservation ferme. Les prix mentionnés ci-dessus sont établis sur des tarifs aériens basés sur un cours du Jet/Kérosène de 881 USD/Tonne métrique (indice de référence JET CIF NWE) et un cours du dollar à un prix de 1€ = 1.04 $. Ces tarifs pourront être revus à la hausse au-delà de ce cours mais ne donneront lieu à aucune baisse des prix, les conditions contractuelles sur l'aérien ne le permettant pas. Les programmes d'activités ou d'animations à l'hôtel sont susceptibles de modifications ou d'annulations selon la météo ou la saison.

Infos voyage : Les horaires des vols spéciaux peuvent s'effectuer de jour comme de nuit. L'agence et le Tour Opérateur n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il convient donc de considérer que les premiers et derniers jours du voyage peuvent être consacrés au transport. L'agence et l'organisateurs ne sauraient donc être tenus pour responsables en cas de départ tardif le premier jour et de retour matinal le dernier jour. Horaires de vols et nom de la compagnie sont sujets à modification. Départ vols spéciaux garantis sous réserve d'un minimum de 120 passagers. Si le minimum de participants n'est pas atteint ou si les conditions du charter le nécessitent, le Tour Opérateur peut ajouter un « touché » sur un autre aéroport ou proposer le pré/post acheminement en autocar vers un autre aéroport. En cas de refus du client, l'agence appliquera les frais prévus par le barème d'annulation. Les rafraîchissements et la restauration à bord des vols spéciaux peuvent être payants. Jour de rotation des vols spéciaux prévisionnel, soumis à modifications.

Formalités : pour les ressortissants français, carte nationale d'identité (prolongation de 5 ans non valide) ou passeport en cours de validité. ***Dès l'inscription nous fournir la photocopie de la pièce d'identité avec laquelle vous voyagerez.***

Devis et illustrations non contractuels et sous réserve de disponibilité. Sauf erreurs typographiques.

19bis, boulevard Schuman - BP 60642 - 50106 Cherbourg Cedex / www.vacances-anita-cherbourg.fr
Tél. 02 33 87 57 00 - E.mail. lesvacancesdanita@orange.fr et @lesvacancesdanita

ATOUT FRANCE · LES ENTREPRISES DU VOYAGE · APST · gan · ancv

EI LEPRESLE ANITA - Siret 501 251 094 00014 - RCS Cherbourg - IM050100015 - Garantie financière : APST - Responsabilité civile professionnelle : Gan Assurances

Les Vacances d'Anita

CREATEUR DE VOYAGES A CHERBOURG

Assurance Découverte Multirisques Confort

VOS GARANTIES EN SYNTHESE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne	Multirisque "Confort"	Annulation "Essentielle"
ANNULATION DE VOYAGE			
• Périls dénommés	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • *Franchise de 50 € / pers. (sauf stipulation contraire)*		■
• Maladie grave, accident corporel grave ou décès ↳ *Franchise*	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • *Sans franchise*	■	
• Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination • Annulation en cas de faillite ou de grève du personnel de la compagnie aérienne • Autres causes justifiées	• *Franchise de 50 € / personne*		
VOL MANQUE			
• Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 h	• Maxi. 50% de votre forfait ou 80% de votre vol sec	■	
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS			
• Vol, destruction totale ou partielle, perte ↳ *Franchise uniquement en cas de dommage aux valises* • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures	• 2 000 € / personne et 10 000 € / événement • *50 € / valise* • 150 € / évènement • Indemnité forfaitaire de 150 € / personne	■	
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR			
• Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical	• Prorata temporis • Valeur du voyage initial	■	
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE			
• Capital décès ou invalidité permanente	• 7 500 € maxi. / pers. et 70 000 € maxi. / évén.	■	
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER			
• Dommages corporels, matériels et immatériels	• 1 000 000 € maxi. / évén. (*franchise 75 € / sinistre*)	■	
RETOUR IMPOSSIBLE			
• Frais de prolongation de séjour ↳ *Franchise d'1 nuit*	• 10 % du montant du voyage / nuit / pers. avec un mini. de 50 € (maxi. 5 nuits)	■	
ASSISTANCE RAPATRIEMENT			
• Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires ↳ *Franchise frais médicaux et urgences dentaires* • Rapatriement du corps • Frais funéraires	• Frais réels • Billet retour + taxi • Billet aller-retour et 80 € / jour (maxi. 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • 150 000 € / personne • 160 € / personne • *30 € / personne / événement* • Frais réels • 2 500 € / personne	■	
RETOUR ANTICIPE			
• En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille • En cas d'attentat survenant à destination ou en cas de sinistre au domicile	• Billet retour + taxi • Billet retour + taxi	■	
ASSISTANCE VOYAGE			
• Avance de la caution pénale • Prise en charge des honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	• 15 000 € / personne • 3 000 € / personne • 7 500 € / personne	■	
GARANTIE DES PRIX (avion et bateau)			
• Prise en charge de la hausse du prix du voyage ↳ *Seuils de déclenchement*	• 8% du prix du voyage avec un maximum de 200 € / personne et 4 000 € / contrat • *Moyen-courrier : 20 € / pers. Long-c. : 40 € / pers.*	O	
PROTECTION SANITAIRE			
• Annulation pour maladie grave suite épidémie et absence vaccination • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température • Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie • Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement *Franchise de 30% du montant des frais d'annulation* • Frais réels • 150 000 € / personne (*franchise 30 € / personne*)	O	

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

■ Inclus O En option

2025/40D2 - 2212 – v04.2025 – LEC – Document non contractuel – L'ensemble des marques, logos, charte graphique et arguments commerciaux d'ASSUREVER présents dans ce document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

ASSUREVER
TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A. au capital de 41 320 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9

ASSUREVER
assure vos voyages

Les Vacances d'Anita
CREATEUR DE VOYAGES A CHERBOURG

Annexe Informations contractuelles

(Ce document et le suivant -Conditions Particulières de Vente- constituent l'information précontractuelle telle que définie à l'article R211.4 du Code du Tourisme)

ORGANISATEUR	DETAILLANT
PERIER VOYAGES / PREMIUM TRAVEL (Séjour Laponie départ Deauville du 23 au 30 janvier 2027) 1 ter, rue de la République 76170 Lillebonne IM076100004 – Garant financier : APST Paris	EI LEPRESLE ANITA / LES VACANCES D'ANITA 19bis, boulevard Schuman BP 60642 50106 Cherbourg Cedex Tél. 02 33 87 57 00 – Mail. lesvacancesdanita@orange.fr IM050100015 – Garant financier : APST Paris

NOM(S) COMPAGNIE(S) AERIENNE(S) PREVUE(S) : Transavia ou similaire, horaires non connus à cette date, transmis à l'agence environ 1 semaine avant le départ.

REVISION DES PRIX

- **Coût des transports (carburant/énergie) = 884 USD/tonne Jet/Kérosène**
- **Redevances et taxes =95€ à ce jour, modifiables sans préavis**
- **Taux de change = 1€=1.04$**

Ils sont révisables à la hausse jusqu'à 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport et Part des achats en Devises éventuellement.

FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES : Les ressortissants français doivent être en possession d'un Passeport valide ou d'une Carte Nationale d'Identité valide **(prolongement de 5 ans des CNI non valable)**. Les ressortissants étrangers doivent s'informer auprès des autorités compétentes de leur Consulat ou Ambassade.

DUREE D'OBTENTION DU VISA : Voyage non concerné, pas de visa pour la Finlande.

CALENDRIER DES PAIEMENTS : 40% à la réservation + assurances si souscrites. Solde (60%) à 95 jours du départ.

CESSION DU CONTRAT Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession :

- **Frais d'agence : les frais de cession de l'agence sont identiques au frais d'annulation ci-dessous**
- **Frais de l'organisateur =**
 - ☐ **€ à ce jour (Attention, ces frais sont amenés à évoluer en fonction de la date de la cession avant le départ)**
 - ☑ **les frais de cession de l'organisateur sont identiques au frais d'annulation ci-dessous**

ANNULATION OU MODIFICATION DE NOM : Frais d'annulation/résolution du contrat OU de modification de nom : le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat ou de modifier le nom des voyageurs, moyennant le paiement des frais suivants :

- **Frais d'agence :** 80 €/personne annulée + assurances conservées si souscrites **(non-remboursables par l'assurance en cas de sinistre)**
- **Frais de l'organisateur = voir le barème d'annulation ci-dessous (hors taxes aéroport)**

A plus de	89	Jours avant le départ :			30%*
Entre	89	Jours et	60	Jours avant le départ :	60%*
Entre	59	Jours et	45	Jours avant le départ :	75%*
A moins de 45 jours avant le départ et non-présentation au départ :					100%*

*(*pourcentage du prix du voyage par personne annulée, hors assurances qui sont conservées à 100% en cas d'annulation ou de modification de nom)*

N° D'URGENCE

Conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous recevrez en temps utile avant votre départ le point de contact sur place (N° d'urgence du représentant local, à utiliser sur place), ainsi que les documents nécessaires pour le bon déroulement de votre voyage, les informations sur l'heure prévue de départ, des escales, des correspondances, de l'arrivée et sur l'heure limite d'enregistrement. En attendant votre départ, le point de contact est l'agence LES VACANCES D'ANITA (voir coordonnées en haut de page).

MINEURS NON ACCOMPAGNES (les contacts sur place du mineur ou de son responsable seront à préciser)

Les Vacances d'Anita
CREATEUR DE VOYAGES A CHERBOURG

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Ces Conditions Particulières de Ventes sont conformes aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées et à leur transposition législative dans le Code du tourisme français ainsi qu'aux dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles entré en vigueur le 25 mai 2018. Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour dès leur publication et annulent et remplacent toute version antérieure : version février 2022.

Formulaire d'information pour des contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Les Vacances d'Anita (ci-après le détaillant) et l'organisateur sont entièrement responsables de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Les Vacances d'Anita et l'organisateur disposent d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elles deviendraient insolvables.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

- Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat.
- L'organisateur ainsi que Les Vacances d'Anita sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur (remis avec le carnet de voyage).
- Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.
- En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

- L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Les Vacances d'Anita a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de L'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme domicilié 15 avenue Carnot – 75017 PARIS par téléphone 01 44 09 25 35 ou 01 44 09 88 00 et par mail info@apst.travel, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Les vacances d'Anita.

Pour consulter la directive (UE) 2015/2302 : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031632248&categorieLien=id

Voyageurs

Le contractant est voyageur ❒ **oui** ❒ **non**

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux (Les Vacances d'Anita ne procède pas à la cession ni à la vente de ses fichiers et traite ses données en interne, sous format numérique sécurisé. Une copie cryptée de ces données est sauvegardée et actualisée quotidiennement en Data Center Externalisé européen afin de sécuriser la disponibilité des données en cas de perte sur site) :

Oui ❒ non ❒

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- *Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat*
- *Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 4 ans à compter de la fin de la relation commerciale.*

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse de l'agence (voir ci-dessous) ou un courrier électronique à : lesvacancesdanita@orange.fr.

Informations voyage

Pour les vols spéciaux (ou charters), les horaires de vol (et éventuellement durée d'escale) sont non connus au moment de l'établissement du contrat. En temps utile avant le début du voyage et conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

De façon générale, ce voyage est adapté aux personnes à mobilité réduite : ❒ **oui** **X non**

Les conditions applicables en matière de formalités administratives et sanitaires, sont à consulter, jusqu'au jour du départ, sur les sites : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ et https://www.pasteur.fr/fr
Nous vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

Mineurs

Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité, du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do. Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Révision des prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport et Part des achats en Devises.
Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

Cession du contrat

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

Annulation par le voyageur

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais prévus par l'agence et l'organisateur (voir contrat).

Le Voyageur peut annuler le contrat si des circonstances exceptionnelles et inévitables surviennent **à proximité immédiate du lieu du séjour** et **ayant des conséquences importantes sur son déroulement ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination** (l'appréciation de la survenance de ces circonstances reposera sur des éléments objectifs). Le client obtient alors le remboursement intégral du prix du séjour* mais ne peut prétendre à des dommages et intérêts

Annulation par l'agence ou l'organisateur
Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de participants n'est pas inscrit :
- 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.

Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser* mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

(*) Frais de Services
Toute signature de contrat avec votre agence de voyages déclenche l'intervention du professionnel pour la réservation des prestations de voyage. Ces services sont intégrés au prix du contrat et ne sont pas facturés en supplément. Cependant, pour toute annulation, quelle que soit la cause et en l'absence de report du voyage, l'agence facturera des frais de services d'un montant de :
- 80 € par personne pour les voyages moyen-courriers
- 150 € par personne pour les voyages longs courriers

Chèques Vacances
Dans le cas de l'annulation du voyage par le voyageur, l'agence ou l'organisateur, le montant des règlements en Chèques Vacances ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement en argent, mais d'un avoir.

Non-conformité
Lorsqu'une difficulté ou une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact joint dans son carnet de voyage ou au représentant à l'hôtel/Guide dans les meilleurs délais.
Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Responsabilité
Le détaillant et l'organisateur sont co-responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté.
En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer.

Assurances voyage – Droit de rétractation
Sauf mention expresse, aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés. Vous serez informés de la possibilité de souscrire des assurances facultatives annulation, bagages et/ou assistance/rapatriement + option protection sanitaire avant la conclusion de la vente.
L'acheteur d'un voyage touristique dispose d'un délai de rétraction d'une durée de 14 jours pour renoncer à son achat dès lors qu'il justifie qu'il est couvert par un autre contrat que celui qui lui a été vendu. Dans ces conditions, l'Agence remboursera la prime sans frais et pénalités. Cependant, les assurances souscrites, notamment à moins de 30 jours du départ ne seront jamais remboursables.
Les assurances souscrites comportent des limitations de garanties, des exclusions, des franchises et des obligations en cas de sinistre. Ainsi elles ne couvrent pas les risques et conséquences des maladies ou pathologies connues avant leur souscription et l'agence ne saurait être tenue pour responsable de ces conditions, qui sont celles de l'assureur.

Formalités sanitaires
Covid-19 : certains prestataires, pays de destination ou transporteurs peuvent exiger la présentation d'un certificat d'une vaccination reconnue contre le covid-19 et/ou autre formalité, comme un test PCR, antigénique ou sérologique réalisé dans un délai précis avant le départ. Un test pourra également être exigé au retour en France, le plus souvent en zone aéroportuaire. Dans tous les cas, des mesures de quarantaine pourront être exigées par le pays de destination en cas de test positif. Nous vous invitions à vous renseigner sur les assurances possibles. Les Vacances d'Anita vous informera précisément lors de votre demande de réservation en fonction du dernier état des informations disponibles. La réalisation de la formalité et son coût demeure à la charge du voyageur. Il appartient au voyageur d'estimer s'il entend se conformer à cette obligation et Les Vacances d'Anita décline toute responsabilité si le voyageur se voyait refuser l'accès à l'un des services composant le forfait en raison d'une non-conformité à l'exigence sanitaire requise.

Hôtels en séjours ou circuits
Pour des raisons organisationnelles, les hôtels mentionnés sur le contrat peuvent être remplacés par des hôtels similaires (de même catégorie). Des aménagements peuvent aussi être apportés aux prestations hôtelières pour des raisons sanitaires. Pour les circuits, l'ordre des étapes et donc des hébergements, pourront être modifiés tout en respectant l'intégralité des visites. Ces éléments ne sont pas considérés comme essentiels dans le forfait et ne peuvent donc pas donner lieu à une résolution sans frais par le client

Frais d'agence
L'agence applique les frais suivants pour les réservations individuelles :

. Frais d'inscription =	22€ / dossier
. Frais d'inscription voyages à la carte =	50€ / dossier
. Frais de traitement Chèques Vacances (par versement) =	20 € (-700€) et 3% (+700€)
. Modification, cession ou annulation (moyen-courrier) =	50€ / personne
. Modification, cession ou annulation (long courrier) =	10%* / pers.
(du prix du voyage par personne, avec un minimum de 100€ par personne)*	
. Obtention Visa (hors coût du visa) =	15 à 30€ / pers.
. Chronopost, Recommandé =	26€ / envoi par trajet

Le règlement pour toute réservation à moins d'un mois du départ est accepté uniquement en espèces ou CB.

Vols Spéciaux (ou charters)
Si le minimum de participants n'est pas atteint ou si les conditions du charter le nécessitent, le Tour Opérateur peut proposer le pré/post acheminement en autocar vers un autre aéroport. En cas de refus du client, l'agence appliquera les frais prévus par le barème d'annulation. Les horaires des vols spéciaux peuvent s'effectuer de jour comme de nuit. L'agence et le Tour Opérateur n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il convient donc de considérer que les premiers et derniers jours du voyage peuvent être consacrés au transport. Le départ peut être tardif le premier jour et le retour matinal le dernier jour, par conséquent, la première et/ou la dernière nuit peut se trouver écourtée. Les horaires de vols sont sujets à modification de même que le nom de la compagnie. Les rafraîchissements et la restauration à bord des vols spéciaux peuvent être payants.

Médiation du Tourisme et du Voyage
Le voyageur peut saisir le service client de l'agence de toute réclamation, à l'adresse ci-dessous par lettre ou mail accompagné(e) de tout justificatif. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement, dans un délai d'1 an à compter de sa réclamation écrite, le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel ou à l'adresse postale suivante : Médiation du Tourisme et du Voyage - BP 80 303 - 75823 Paris Cedex 17.

ATTENTION : Extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité
Depuis le **1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).** Si vous voyagez en dehors de la France, **vous devez utiliser une carte d'identité ou un passeport valide. En effet, une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée n'est pas valable pour voyager,** même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Si vous décidez néanmoins de voyager avec votre carte d'identité en fin de validité mais bénéficiant de l'extension de 5 ans, c'est à vos risques et périls et l'agence de voyages ne pourra être tenue pour responsable des conséquences que cela pourrait entraîner. Pour tout renseignement complémentaire, consultez les sites *http://www.diplomatie.gouv.fr* ***ou*** *http://www.interieur.gouv.fr*.

Une indemnité forfaitaire de 40 € (minimum) pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code du commerce.

Les Vacances d'Anita – 19bis boulevard Schuman BP 60642 – 50106 Cherbourg Cedex – Tél. 02 33 87 57 00 – E-mail. lesvacancesdanita@orange.fr
SIRET 501 251 094 00014 – RCS Cherbourg – IM050100015 – Garant financier : APST – RC pro : GAN Assurances

Je certifie avoir pris connaissance de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites.